

Xtrackers Stoxx European Market Leaders UCITS ETF

Supplément du Prospectus

Le présent Supplément contient des informations sur Xtrackers Stoxx European Market Leaders UCITS ETF (le « **Compartiment** »), un compartiment de Xtrackers (IE) plc (la « **Société** »), une société d'investissement de type ouvert, sous forme de société d'investissement à capital variable avec responsabilité séparée entre les compartiments, régie par le droit irlandais et autorisée par la Banque centrale d'Irlande (la « **Banque centrale** »).

Le présent Supplément fait partie intégrante du prospectus, ne doit pas être distribué sans être accompagné de celui-ci (hors destinataires précédents du prospectus de la Société daté du 15 juin 2023 (le « Prospectus »)), et du premier addendum au Prospectus, daté du 1^{er} décembre 2023, (l'« Addendum »), et doit être lu conjointement avec le Prospectus et l'Addendum.

Xtrackers (IE) plc

En date du 26 septembre 2025

INFORMATIONS IMPORTANTES

Le Compartiment est un ETF (fonds indiciel coté en bourse). Les Actions du Compartiment sont transférables en totalité aux investisseurs et seront cotées à des fins de négociation sur une ou plusieurs bourse(s).

CONDITIONS DES ACTIONS REPRÉSENTANT DES PARTICIPATIONS DANS LE COMPARTIMENT

Objectif d'investissement

L'objectif d'investissement du Compartiment est de suivre la performance avant les frais et dépenses d'un indice, qui vise à refléter la performance des actions d'entreprises basées en Europe et considérées comme des leaders mondiaux dans leurs segments de marché.

Politique d'investissement

Pour atteindre l'objectif d'investissement, le Compartiment adoptera une Politique d'Investissement Direct. Rien ne permet d'assurer que l'objectif d'investissement du Compartiment sera en réalité atteint.

Le Compartiment visera à répliquer ou à suivre la performance nette de frais et dépenses de l'indice STOXX Europe Total Market Leaders Index (l'« **Indice de Référence** ») en détenant un portefeuille composé de titres de participation comprenant tout ou un nombre significatif de titres compris dans l'Indice de Référence (les « **Titres sous-jacents** »). Le Compartiment est géré selon une approche passive et est un Compartiment à réplification complète (tel que décrit dans le Prospectus à la rubrique « *Compartiments à Investissement Direct suivant une approche passive* »). Le Gestionnaire d'Investissement se réserve le droit d'exclure du portefeuille du Compartiment tout titre de l'Indice de Référence qui n'est pas conforme aux politiques ou normes du Gestionnaire d'Investissement (dont des exemples figurent dans le Prospectus à la rubrique « *Compartiments à Investissement Direct suivant une approche passive* »). Des informations complètes sur la composition du portefeuille du Compartiment seront publiées quotidiennement sur le site Internet www.Xtrackers.com.

De plus amples informations concernant l'Indice de Référence figurent sous « Description générale de l'Indice Parent et de l'Indice de Référence ».

Les Titres sous-jacents sont cotés ou négociés sur les marchés et bourses recensés en Annexe I du Prospectus et les Titres sous-jacents sont achetés par le Compartiment auprès d'un courtier ou d'une contrepartie négociant sur les marchés et bourses recensés en Annexe I du Prospectus.

Tel que décrit de façon plus détaillée à la section « Gestion efficace de portefeuille et instruments financiers dérivés » ci-après et dans le Prospectus, le Compartiment peut également investir dans des titres qui ne sont pas des composants de l'Indice de Référence et/ou dans des instruments financiers dérivés (« **IFD** ») relatifs à un ou des composant(s) de l'Indice de Référence, à des fins de gestion efficace de portefeuille, lorsque lesdits titres et/ou IFD présentent un profil risque/rendement similaire à celui de l'Indice de Référence, à un composant de l'Indice de Référence ou à un sous-ensemble de composants de l'Indice de Référence.

Le Compartiment peut investir dans des actifs liquides à titre accessoire qui peuvent inclure des dépôts garantis et/ou non garantis et/ou des parts ou actions d'autres OPCVM ou d'autres organismes de placement collectif qui poursuivent une stratégie de marché monétaire/numéraire ou qui sont liés à l'Indice de Référence ou des composants de l'Indice de Référence.

Les investissements et actifs liquides que le Compartiment peut détenir à titre accessoire seront évalués, avec les éventuelles commissions et charges, par l'Agent administratif chaque Jour d'évaluation pour déterminer la Valeur Liquidative du Compartiment conformément aux règles spécifiées dans le Prospectus.

La valeur des Actions du Compartiment est liée à l'Indice de Référence, dont la performance peut évoluer à la hausse comme à la baisse. Les investisseurs doivent dès lors être conscients que la valeur de leur investissement est susceptible tant de se déprécier que de s'apprécier et doivent accepter le fait que rien ne garantit qu'ils récupéreront leur investissement initial. Le rendement perçu par les Actionnaires dépendra de la performance de l'Indice de Référence.

Le Compartiment n'a pas de Date finale de rachat. Cependant, les Administrateurs peuvent décider de liquider le Compartiment conformément aux conditions précisées dans le Prospectus et/ou les Statuts.

Gestion efficace de portefeuille et Instruments financiers dérivés

Le Compartiment peut utiliser des techniques et des instruments liés aux valeurs mobilières conformément aux

conditions et aux limites préconisées par la Banque centrale en tant que de besoin et aux conditions stipulées dans le Prospectus et le présent Supplément en matière de gestion efficace de portefeuille.

Le Compartiment peut également investir dans des IFD sous réserve des conditions et limites préconisées par la Banque centrale à des fins de gestion efficace de portefeuille et tel que décrit dans le Prospectus. Pour plus de détails sur les IFD que le Compartiment peut utiliser, veuillez vous reporter à la section intitulée « Utilisation d'instruments dérivés par les Compartiments à Investissement Direct », qui est énoncée dans le Prospectus.

La Société utilise un processus de gestion de risque qui lui permet d'évaluer précisément, de surveiller et de gérer à tout moment les risques liés aux positions du Compartiment sur les IFD, ainsi que leur contribution au profil de risque global du portefeuille d'actifs du Compartiment. Sur simple demande, la Société transmettra des informations complémentaires aux Actionnaires concernant les méthodes utilisées pour gérer les risques, y compris les limites quantitatives appliquées et toute évolution récente des caractéristiques de risque et de rendement des principales catégories d'investissement du Compartiment concerné.

Calcul du Risque global

Le Compartiment utilisera l'approche par les engagements pour évaluer le risque global du Compartiment et veiller à ce que le recours aux instruments dérivés par le Compartiment reste dans les limites spécifiées par la Banque centrale. Le risque global sera calculé quotidiennement. Bien que le Compartiment puisse recourir à l'effet de levier au moyen des IFD, tout effet de levier ne dépassera pas 100 % de la Valeur Liquidative du Compartiment.

Restrictions d'Investissement

Les restrictions d'investissement générales précisées dans la section « Restrictions d'Investissement » du Prospectus s'appliquent au Compartiment.

Les Administrateurs pourront imposer d'autres restrictions d'investissement en tant que de besoin, sous réserve qu'elles soient compatibles ou dans l'intérêt des Actionnaires, afin de se conformer aux lois et réglementations des pays où se trouvent ces Actionnaires. Les restrictions d'investissement concernées seront incluses dans un Supplément mis à jour.

En outre, le Compartiment investira au maximum 10 % de ses actifs en parts ou actions d'autres OPCVM ou d'autres organismes de placement collectif afin de conserver son éligibilité aux investissements à l'actif des OPCVM régis par la Directive sur les OPCVM.

Emprunt

La Société peut emprunter, pour le compte du Compartiment, jusqu'à 10 % maximum de la Valeur Liquidative du Compartiment, à condition que cet emprunt soit provisoire. Les actifs du Compartiment peuvent être grevés en garantie pour ces emprunts.

Avertissement particulier en matière de risque

Les investisseurs sont priés de noter que le Compartiment ne bénéficie d'aucune garantie ou protection du capital et que le capital investi n'est ni protégé ni garanti. Les investisseurs engagés dans ce Compartiment doivent être aptes et disposés à subir des pertes pouvant aller jusqu'à la totalité des sommes investies.

Concentration de l'Indice de Référence

Le marché que l'Indice de Référence cherche à représenter possède une forte concentration dans une zone géographique spécifique et dans un ou plusieurs secteurs. Par conséquent, les investisseurs sont informés que toute évolution politique ou économique spécifique à une zone géographique et/ou que tout changement des conditions qui affectent les secteurs concentrés peuvent avoir une incidence négative sur les performances de l'Indice de Référence et du portefeuille de valeurs mobilières ou sur d'autres actifs éligibles détenus par le Compartiment.

Actions de distribution

Rien ne garantit que les Catégories d'Actions de distribution rapportent des dividendes. Lorsqu'un paiement de dividendes est effectué relativement à la/aux Catégorie(s) d'Actions D, la Valeur Liquidative de ladite/desdites Catégorie(s) d'Actions sera minorée du montant brut desdits dividendes à la date de détachement.

Les investisseurs seront également exposés à certains autres risques décrits à la section « Facteurs de Risque » du Prospectus.

Profil de l'Investisseur Type

Les investisseurs potentiels dans le Compartiment doivent s'assurer qu'ils comprennent pleinement la nature du Compartiment, ainsi que la mesure de leur exposition aux risques associés à l'investissement dans le Compartiment et doivent étudier s'il est opportun pour eux d'investir dans le Compartiment.

L'investissement dans le Compartiment peut être adapté aux investisseurs disposant de connaissances et d'expérience en matière de placement dans ce type de produit financier, et qui comprennent et sont en mesure d'évaluer sa stratégie et ses caractéristiques pour prendre une décision d'investissement éclairée. En outre, ils doivent disposer d'un flux de trésorerie libre et disponible à des fins d'investissement et chercher à acquérir une exposition aux titres qui composent l'Indice de Référence. Comme la Valeur Liquidative par Action du Compartiment peut fluctuer et que sa valeur peut baisser, l'investissement dans le Compartiment doit être considéré comme adapté pour les investisseurs recherchant un rendement à moyen ou long terme. Cependant, les investisseurs potentiels doivent être préparés et disposés à subir des pertes pouvant aller jusqu'à la totalité des sommes investies.

Le Prospectus comprend des déclarations en matière de fiscalité liée au droit et aux pratiques en vigueur dans la juridiction concernée à la date de rédaction du Prospectus. Les déclarations ne donnent que des orientations générales aux investisseurs potentiels et aux Actionnaires et ne constituent pas un conseil juridique ou fiscal à leur intention. Il est par conséquent conseillé aux Actionnaires et investisseurs potentiels de consulter leurs conseillers professionnels concernant tout investissement dans le Compartiment, en particulier eu égard à leur situation fiscale et à leur taux d'imposition, qui peut évoluer dans le temps.

Politique en matière de Dividendes

Le Compartiment n'envisage pas de verser de dividendes à l'égard des actions de catégorie « 1C ». Des dividendes peuvent être déclarés et versés à l'égard des actions de catégorie « 1D » jusqu'à quatre fois par an.

Informations générales liées au Compartiment

Devise de base	EUR
Heure limite d'acceptation	Signifie 14 h 30 (heure de Dublin) le Jour de Transaction correspondant.
Période de souscription initiale	La Période de souscription initiale pour les actions de catégorie « 1D » débutera le 29 septembre 2025 à 9 h 00 pour se clôturer le 27 mars 2026 à 14h 30 (heure de Dublin) ou à toute autre date déterminée par les Administrateurs et notifiée en avance à la Banque centrale.
Classification de Fonds (InvStG)	Fonds d'actions, pourcentage minimal cible de 80 %.
Montant minimum du Compartiment	50 000 000 EUR.
Jour de règlement	Désigne une date jusqu'à neuf Jours de Règlement après le Jour de Transaction ¹ .
Prêt de titres	Non.

¹ Si un Marché important est fermé à la négociation ou au règlement tout Jour de règlement durant la période comprise entre le Jour de Transaction donné et la date de règlement prévue (incluse), et/ou que le règlement dans la devise de base du Compartiment n'est pas disponible à la date de règlement prévue, les délais de règlement indiqués dans le présent Supplément peuvent être reportés sous réserve de la limite réglementaire portant sur les périodes de règlement, qui est de 10 Jours ouvrables à compter de l'Heure limite d'acceptation. La Société de Gestion peut déterminer d'autres heures à sa discrétion, qui seront communiquées sur le site Internet www.Xtrackers.com.

Transparence dans le cadre du SFDR

Le Compartiment ne promeut pas de caractéristiques environnementales ou sociales et n'a pas d'objectif d'investissement durable ni de réduction des émissions de carbone. Par conséquent, le Compartiment publie les informations conformément à l'Article 6 du SFDR. Veuillez vous reporter à la section intitulée « Publication d'informations en matière de durabilité dans le cadre du SFDR et du Règlement Européen » figurant dans le Prospectus pour de plus amples informations concernant les risques en matière de durabilité, leur intégration par la Société de Gestion et leur impact sur le Compartiment.

Marché important

Désigne un Marché important à réplique directe.

Description des actions

Catégorie	« 1C »	« 1D »
Code ISIN	IE00BNKF6C99	-
Numéro d'identification allemand des titres (WKN)	DBX0AB	-
Devise	EUR	EUR
Prix d'émission initial	S/O	Le Prix d'émission initial correspondra à une fraction adéquate du cours de clôture de l'Indice de Référence à la Date de lancement. La Date de lancement sera le dernier jour de la Période de souscription initiale. Le Prix d'émission initial est disponible auprès de l'Agent Administratif.
Date de lancement	29 juin 2021	À déterminer par le Conseil d'Administration. La Date de lancement sera disponible auprès de l'Agent Administratif et sur le site internet : www.Xtrackers.com
Montant minimum d'investissement initial	50 000 EUR	50 000 EUR
Montant Minimum d'investissement supplémentaire	50 000 EUR	50 000 EUR
Montant minimum de rachat	50 000 EUR	50 000 EUR
Catégorie d'Actions couverte contre le risque de change	Non	Non

Commissions et Charges

Catégorie	« 1C »	« 1D »
Commission de Société de Gestion	Jusqu'à 0,13 % par an	Jusqu'à 0,13 % par an
Commission de Plateforme	Jusqu'à 0,12 % par an	Jusqu'à 0,12 % par an
Commission globale	Jusqu'à 0,25 % par an	Jusqu'à 0,25 % par an
Frais de transaction du marché primaire	Applicables	Applicables

Frais de Transaction	Applicables	Applicables
Écart de suivi anticipé	Jusqu'à 1,00 % par an	Jusqu'à 1,00 % par an

La présente section, intitulée « Commissions et Charges », doit être lue conjointement à celle intitulée « Commissions et Charges » dans le Prospectus.

DESCRIPTION GÉNÉRALE DE L'ACTIF SOUS-JACENT

La présente section dresse un aperçu de l'Indice de Référence. Elle résume les caractéristiques principales de l'Indice de Référence et n'en constitue pas une description exhaustive. En cas de divergence entre le résumé de l'Indice de Référence dans la présente section et la description complète de celui-ci, la description complète prévaudra. Les informations concernant l'Indice de Référence sont disponibles sur le site Internet mentionné ci-dessous à la section « Informations Complémentaires ». Ces informations peuvent varier en tant que de besoin et les modifications seront décrites sur ledit site Internet.

Description générale de l'Indice Parent et de l'Indice de Référence

L'Indice de Référence se base sur l'indice STOXX Global Total Market Index (l'« **Indice Parent** »), qui est administré par STOXX Ltd. (l'« **Administrateur de l'Indice** »). L'Indice Parent comprend des sociétés de grande, moyenne et petite capitalisation du monde entier. Les sociétés de l'Indice Parent qui sont basées en Europe, à l'exception des sociétés d'investissement immobilier (REIT), sont éligibles à l'inclusion dans l'Indice de Référence.

Les sociétés de l'Indice Parent qui ne répondent pas à certains critères de sélection initiaux, tels qu'une taille minimale de capitalisation boursière flottante et des valeurs de liquidité minimales, sont exclues de l'Indice de Référence.

L'Indice de Référence sélectionne ensuite les 40 plus grandes sociétés restantes en termes de capitalisation boursière flottante qui répondent aux critères suivants :

- *Position de leader sur les parts de marché* : Les sociétés doivent avoir un chiffre d'affaires supérieur à un certain seuil, tout en répondant à des exigences en matière de parts de marché dans les segments de marché sur lesquels elles opèrent ;
- *Avantage concurrentiel* : Les dépenses de recherche et développement par rapport à la valeur comptable ou les actifs incorporels par rapport à cette même valeur sont utilisées pour classer les sociétés dans leur groupe de pairs. Les sociétés doivent se classer au-dessus d'un certain seuil dans l'une de ces catégories ;
- *Rentabilité* : Les sociétés doivent satisfaire à certaines exigences de rentabilité, notamment en ce qui concerne leur marge brute et leur rendement des actifs, lorsqu'elles sont évaluées par rapport à un groupe de pairs ;
- *Adhésion européenne* : Les sociétés doivent faire partie de l'Indice Stoxx Europe Total Market Index.

Les entreprises sélectionnées sont pondérées en fonction de leur capitalisation boursière flottante, tandis que le poids de chaque titre est plafonné à 4,5 % à chaque rééquilibrage.

L'Indice de Référence est réexaminé annuellement et rééquilibré chaque trimestre au moins, mais peut également l'être à tout autre moment afin de refléter certains événements, par exemple les fusions ou acquisitions.

L'Indice de Référence est un indice de rendement total net. Un indice de rendement total net calcule la performance des composants de l'indice en considérant que tous les dividendes et distributions sont réinvestis après déduction de toutes les retenues à la source applicables. L'Indice de Référence est calculé en euros sur la base des cours de clôture quotidiens.

Informations Complémentaires

De plus amples informations à propos de l'Indice de Référence, de sa composition, de son calcul et des règles régissant son examen périodique et son rééquilibrage, ainsi que sur la méthodologie générale des indices STOXX, sont disponibles sur le site www.stoxx.com.

IMPORTANT

L'indice STOXX Europe Total Market Leaders Index (l'« **Indice** ») est la propriété intellectuelle (y compris les marques déposées) de STOXX Ltd., ISS STOXX Index GmbH ou de leurs détenteurs de licence, et est utilisé sous licence. Xtrackers Stoxx European Market Leaders UCITS ETF n'est ni parrainé, ni promu, distribué ou soutenu de quelque manière que ce soit par STOXX Ltd., ISS STOXX Index GmbH ou leurs détenteurs de licence, partenaires de recherche ou fournisseurs de données. Ceux-ci ne donnent aucune garantie et déclinent toute responsabilité (en raison d'une négligence ou pour toute autre raison) concernant généralement ou particulièrement les erreurs, omissions ou interruptions dans l'Indice ou ses données.